



LISTE D'EXCLUSIONS

Dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs et conformément à ses valeurs et engagements, Edmond de Rothschild Private Equity s'interdit de mener des activités et d'investir dans des secteurs ou produits sensibles ou en raison de comportements délictueux.



PRODUITS

- » Matières radioactives et fibres d'amiante non limitées
- » Médias racistes et/ou antidémocratiques
- » Armes et munitions
- » Produits ou activités jugés illégaux en vertu de règlements ou de conventions et d'accords internationaux, ou assujettis à des mesures d'élimination ou d'interdiction internationales
- » Substances appauvrissant la couche d'ozone et autres produits chimiques dangereux comme les pesticides et les herbicides



SECTEURS

- » Activités d'extraction et d'exploration du charbon, du pétrole et du gaz *
- » Activités de pétrole et de gaz de schiste
- » Activités liées aux minerais classés comme « minerais conflictuels »
- » Produits du tabac
- » Jeux d'argent, casinos et entreprises équivalentes
- » Pornographie et prostitution



COMPORTEMENTS DELICTUEUX

- » Travail forcé ou travail des enfants
- » Déplacement d'au moins 50 000 personnes ou plus
- » Destruction de zones à haute valeur de conservation (HVC)
- » Altération, détérioration ou enlèvement importants d'un patrimoine culturel essentiel
- » Investissements ayant pour effet de limiter les droits et libertés individuels des personnes ou de violer les droits de l'homme au sens de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

* Nous nous abstenons d'investir dans des sociétés/fonds d'investissement qui contribuent directement à la croissance de ces secteurs d'activités, ou pour lesquels ces activités ou secteurs représentent 10% ou plus de leur bilan et résultats consolidés – à l'exception des projets gaziers dans les pays en voie de développement visant à améliorer la distribution énergétique dans ces pays.